

## Qualifications, habiletés et/ou expériences pour l'entrée en formation d'Auxiliaire / Assistant Vétérinaire

### I. Les prérequis pour votre accès à la formation :

Cette formation est une formation professionnelle continue qui s'adresse à des demandeurs d'emploi, à des salariés des secteurs public et privé, à des salariés en congé individuel de formation, à des travailleurs non-salariés, des professions libérales ainsi qu'à des particuliers à titre individuel.

- Le niveau scolaire souhaité :

Le niveau minimal souhaité pour l'entrée en formation est un Niveau 4(anciennement IV) à savoir le niveau acquis lors de la sortie des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat) ou lors d'abandon des études supérieures sans diplôme.

- La personnalisation d'accès à la formation, prise en compte des acquis VAE / VAP

Un(e) candidat(e) avec une expérience professionnelle significative, possédant un niveau 3 (anciennement V) à savoir le niveau acquis lors de la sortie après l'année terminale de CAP ou BEP ou la sortie d'un cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première), peut postuler. Il sera pris en compte l'ensemble de ses acquis professionnels, ses VAE et/ou ses VAP.

- Les habiletés et première approche du métier avant l'entrée en formation

Ces habiletés sont appréciées au cours d'une période de mise en situation en milieu professionnel obligatoire de 10 jours dans un cabinet ou clinique vétérinaire. Votre maître de stage vous évaluera tout au long de cette période sur les points suivants :

- COMORTEMENT / PERSONNALITÉ : Assiduité ; Ponctualité ; Initiative ; Motivation
- PARTAGE DU SAVOIR ET DU SAVOIR-FAIRE : Conscience Professionnelle ; Écoute et Sociabilité ; Ouverture d'esprit et Adaptabilité ; Participation et Intégration ; Méthodologie et Organisation
- COMPÉTENCES / CAPACITÉS : Compréhension des consignes ; Rythme De Travail ; Aisance et dextérité dans la réalisation de quelques tâches simples

### 2. L'entretien de pré-inscription, la prise en compte de vos spécificités, l'expression de vos attentes

Cet entretien se déroule dans les locaux d'Apivet ou par voie numérique (type Meet) pour les personnes très éloignées. Il est précédé de la réception de votre dossier de candidature, CV et lettre de motivation pour l'entrée en formation.

Vous présenterez devant un jury d'admission vos motivations ainsi que vos objectifs et vos attentes de la formation d'Auxiliaire / Assistant Vétérinaire. Vous détaillerez votre parcours scolaire, professionnel et vos acquis type VAE ou VAP. Tout écart entre vos attentes et les objectifs de la formation pourront ainsi être gérés.

### 3. Le test de niveau avant l'entrée en formation

Ce test repose sur des compétences quotidiennement mises en œuvre dans votre futur métier, à savoir :

Capacités	Compétences
S'informer	Rechercher l'information dans un tableau Lire et comprendre une consigne, une procédure, un graphique Organiser l'information
Réaliser	Respecter une consigne Effectuer des calculs simples, utiliser la règle de trois ou de proportionnalité Réaliser et comprendre des pourcentages
Apprécier	Vérifier la vraisemblance des informations
Utiliser	Structurer un document Retrouver le contenu Présenter le travail Rester logique et cohérent